



### SURVEILLANCE

Normalement, toutes les ruches sont préparées à l'hivernage (réduction des trous de vol à max. 8 mm de haut...). Si l'on ne visite plus de ruches, on doit cependant assurer un contrôle des ruchers, surtout après de grands vents... Si nécessaire, il faut lester les toits. Il faut également veiller à ce que rien ne vienne frotter contre les ruches (branches...). A proximité du bétail, les clôtures seront vérifiées. Si une ruche est malheureusement renversée, on remet en place les éléments principaux en perturbant au minimum les abeilles.

### DÉPLACEMENT DE RUCHES

Lors d'une belle journée, il est toujours possible de déplacer une ruche à condition de l'emporter à plus de 300 m (idéalement 600 m). La température extérieure doit être supérieure à 10°C. Les abeilles ne peuvent pas être en grappe.

### RECHERCHE DE SITES DE TRANSHUMANCE

Cette période doit être mise à profit pour rechercher de nouveaux sites de transhumance et des vergers à polliniser. Comme vous, les agriculteurs sont plus disponibles et l'on peut repérer assez facilement les zones emblavées en colza. L'idéal est de passer un contrat avec les arboriculteurs.

Vous pouvez vous inspirer du contrat qui se trouve sur notre site > services aux apiculteurs > pollinisation.

### ENTRETIEN DU MATÉRIEL

C'est durant cette période que l'on va nettoyer et désinfecter le matériel : cadres, corps et planchers de réserve, ruchettes, nourrisseurs... S'il est simplement question d'un nettoyage de routine, un simple grattage suivi d'un passage par des désinfectants autorisés dans le secteur alimentaire est suffisant. Il faut naturellement bien rincer le matériel à l'eau par la suite. Pour améliorer le niveau de désinfection, on peut passer les éléments à la flamme.

Le matériel d'élevage sera remis à neuf. Certains apiculteurs profiteront de cette période pour encirer leurs ruches. Attention pour les corps de divisibles, la hauteur du corps peut parfois se rétracter sous l'effet de la chaleur.

### FORMATION

Cette période est mise à profit pour lire toutes les informations mises de côté par manque de temps et pour assister à des formations, comme le cours de perfectionnement sur la conduite des ruchers que nous organisons.

Nous vous rappelons qu'une bibliothèque est également à la disposition des membres du CARI.

## NOVEMBRE

J 1					
V 2					
S 3					
D 4					
L 5					
M 6					
M 7					
J 8					
V 9					
S 10					
D 11					
L 12					
M 13					
M 14					
J 15					
V 16					
S 17					
D 18					
L 19					
M 20					
M 21					
J 22					
V 23					
S 24					
D 25					
L 26					
M 27					
M 28					
J 29					
V 30					

## DECEMBRE

S 1					
D 2					
L 3					
M 4					
M 5					
J 6					
V 7					
S 8					
D 9					
L 10					
M 11					
M 12					
J 13					
V 14					
S 15					
D 16					
L 17					
M 18					
M 19					
J 20					
V 21					
S 22					
D 23					
L 24					
M 25					
M 26					
J 27					
V 28					
S 29					
D 30					
L 31					

### REFONTE DES CADRES

Si l'on dispose d'un gaufrier (plusieurs cercles apicoles en possèdent), on refondra séparément la cire d'opercules pour en faire des cires gaufrées de hausse. Les brèches restantes seront refondues également. Les pains de cire seront échangés chez le marchand contre des cires gaufrées destinées au corps. On évitera de placer les cires dans les cadres trop longtemps à l'avance.

### TRAITEMENT D'HIVER

On peut effectuer un suivi des mortalités naturelles de varroas. Il nous donne une indication sur le nombre d'acariens présents dans la ruche. Normalement, vu le niveau d'infestation très important cette année, il est vivement conseillé de réaliser un traitement d'hiver. Deux produits sont autorisés : le Perizin, en vente libre, et l'acide oxalique, soumis à prescription vétérinaire. Pour assurer une bonne efficacité de ces produits, il est indispensable de travailler en absence de couvain. Un traitement de fin de saison en présence d'un seul cadre de couvain peut laisser une quantité trop importante de varroas dans les ruches (> 50 acariens). Le produit doit être versé sur les abeilles de la grappe pour être efficace. L'idéal est de réaliser ce traitement dans le courant du mois de décembre pour autant que les températures le permettent (voir notice ou prescription du vétérinaire).

### MIEL : CONDITIONNEMENT ET VENTE

Si vous n'avez pas eu le temps de conditionner votre miel, cette période est idéale car il est plus facile de trouver une pièce froide (température proche de 14°C) pour favoriser une cristallisation fine du miel. C'est également à cette période de l'année que l'on peut prendre contact avec les petits commerces pour trouver de nouveaux débouchés. Attention, dans ce cas, il faut être déclaré à l'AFSCA et avoir un numéro de TVA (en général régime franchisé).

### ORGANISER SA SAISON

C'est l'heure des bilans. Les fiches sont collationnées et analysées et, sur base des données recueillies, on planifie la nouvelle saison et on définit les besoins en matériel après un inventaire détaillé.